

IV.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1894.

NOTE PRELIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1894 s'élève à 18,603,097 francs, chiffre proposé pour l'exercice 1893.

Certaines modifications devront vraisemblablement y être apportées, lorsque les besoins de l'exercice 1894 seront mieux connus.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1894, à la somme de dix-huit millions six cent trois mille quatre-vingt-dix-sept francs (18,603,097 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 23 février 1893.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

JULES LE JEUNE.

*Le Ministre des Finances,*A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	429,900 »	
3	Matériel.	50,000 »	509,400 »
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques	2,000 »	
5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger	6,500 »	
CHAPITRE II.			
ORDRE JUDICIAIRE.			
6	<i>Cour de cassation.</i> Personnel	275,620 »	
7	— Matériel. — Indemnités pour frais de greffe.	7,200 »	
8	<i>Cours d'appel.</i> Personnel	1,095,640 »	
9	— Matériel. — Indemnités pour frais de greffe	45,500 »	
10	<i>Tribunaux de première instance et de commerce.</i> — Personnel.	2,582,290 »	5,850 650 »
11	— — — Indemnités pour frais de greffe. Indemnités pour dépenses accidentelles	198,000 »	
12	<i>Justices de paix et tribunaux de police.</i> — Personnel	1,750,600 »	
13	— — — Indemnités pour frais de greffe.	118,000 »	
CHAPITRE III.			
JUSTICE MILITAIRE.			
14	<i>Cour militaire.</i> Personnel. — Indemnités pour le service de l'auditorat général, ainsi que pour celui des audiences	19,400 »	
15	— Matériel	1,500 »	
16	Auditeurs militaires et anciens prévôts. — Indemnités pour le service des auditorats, ainsi que pour celui des audiences	49,450 »	74,480 »
17	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	4,350 »	
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE JUSTICE.			
18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. (<i>Crédit non limitatif</i>) (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion.	1,500,000 »	
19	Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels.	4,650 »	1,516,950 »
20	— des préposés à la conduite des voitures cellulaires.	12,500 »	
A REPORTER fr.			7,951,480 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.		7,951,480 »
	CHAPITRE V.		
	PALAIS DE JUSTICE		
21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre	107,000 »	107,000 »
	CHAPITRE VI.		
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
22	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i> .	15,500 »	
25	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires	525,000 »	
24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation	7,700 »	567,200 »
25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique.	11,000 »	
26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois	8,000 »	
	CHAPITRE VII.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
27	Pensions civiles (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	15,000 »	
28	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	9,000 »	
29	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	2,500 »	50,500
30	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus	4,000 »	
	A REPORTER. fr.		8,456,180 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.		8,456,180 .
CHAPITRE VIII.			
CULTES.			
31	Clergé supérieur du culte catholique	281,400 .	
32	Clergé inférieur du culte catholique	4,322,570 .	
33	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises	500,000 .	
34	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	81,500 .	
35	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	10,000 .	5,269,470 .
36	Culte israélite (<i>Personnel</i>).	17,000 .	
37	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	1,000 .	
38	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite	10,000 .	
39	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	16,000 .	
40	Secours pour les ministres des cultes	50,000 .	
CHAPITRE IX.			
BIENFAISANCE.			
<i>Section 1^{re}. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>			
41	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État	1,437,500 .	
42	Subsides a) : 1 ^o à accorder extraordinairement à des communes, à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2 ^o aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 3 ^o pour secours aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; 4 ^o pour secours à des aliénés indigents; — b) pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés.	150,000 .	
43	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles	12,000 .	2,645,447 .
44	Publication d'un recueil d'actes de fondation de bourses d'études	2,000 .	
	A REPORTER . . . fr.	1,581,500 .	16,369,097 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	1,581,500 »	16,509,097 •
	SECTION 2. — Écoles de bienfaisance de l'État.		
45	Écoles de bienfaisance de l'État — Personnel.	400,000 »	
46	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel	640,947 »	
47	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État	21,000 »	
	CHAPITRE X		
	PRISONS.		
48	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation	850,000 »	
49	Salaires des détenus.	160,000 »	
50	Confection et frais d'habillement des surveillants.	20,000 »	
51	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés.	10,000 »	
52	Traitements des fonctionnaires et employés	987,400 »	2,188,000 •
53	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés.	28,100 »	
54	Frais d'impression et de bureau	10,000 »	
55	Patronage des condamnés libérés	12,500 »	
56	<i>Mobilier.</i> Achat, confection et entretien. — <i>Bâtiments.</i> Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immeubles	110,000 »	
	CHAPITRE XI.		
	FRAIS DE POLICE.		
57	Mesures de sûreté publique	15,000 »	15,000 »
	A REPORTER. . . . fr.	18,572,097 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	18,572,097 »
	CHAPITRE XII.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
58	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département	22,000 »	} 51,000 »
59	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse	9,000 »	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. fr.	18,605,097 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1893.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

JULES LE JEUNE.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DEVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1894.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1893.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
429,900	429,900	»	»	427,900	423,260 07	
450,900	450,900	»	»	448,900	444,260 07	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
1894	1892		REPORT. . . fr.
»	3	»	BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT. — Travaux de codification des lois.
3	4	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, re- liures, etc. 27,000 »
		b.	— Éclairage, chauffage de 97 foyers 11,500 »
		c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles 11,500 »
4	5	»	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques
5	6	»	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger
			TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.
CHAPITRE II.			
ORDRE JUDICIAIRE.			
COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>			
6	7	»	Premier président 1 16,000 16,000
		»	Président de chambre 1 13,000 13,000
		»	Conseillers. 13 41,250 168,750
		»	Procureur général 1 16,000 16,000
		»	Avocats généraux 2 12,000 24,000
		»	Greffier en chef 1 7500 à 8500 8,500
		»	Greffiers adjoints. 2 4500 à 5500 10,000
		»	Huissiers audienciers 6 750 4,500
		»	Secrétaire du parquet 1 4500 à 5500 4,750
		»	Commis 1 2000 à 3000 2,000
		»	Messagers 3 1200 à 1800 (1) 6,120
		»	Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 30 juil- let 1881 » » 200
		»	Indemnité pour le service du cabinet du 1 ^{er} président. Indemnité accordée au greffier en chef (loi du 25 no- vembre 1889) » » 500
			275,620
			A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1893	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
450,900	450,900	»	»	448,900	444,260 07	
»	»	»	»	10,000	»	
50,000	50,000	»	»	45,500	67,499 94	
2,000	2,000	»	»	2,000	4,653 10	
6,500	6,500	»	»	6,500	5,640 83	
509,400	509,400	»	»	512,900	522,033 96	
275,620	275,620	»	»	275,800	271,855 49	
275,620	275,620	»	»	275,800	271,855 49	

(¹) Application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 30 mars 1881 à 2 messagers.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1893.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
275,620	275,620	»	»	275,800	271,855 49	
7,200	7,200	»	»	7,200	7,033 »	
1,095,640	1,095,640	»	»	1,095,170	1,068,279 50	
45,300	45,500	»	»	45,500	36,951 11	
1,421,760	1,421,760	»	»	1,419,470	1,584,098 00	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
1894	1892	REPORT. . . . fr.					
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.					
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i> <i>Personnel.</i>					
	a.	Présidents	4	7500 à 8500	31,000	769,670	
		Vice-présidents	12	6,500	78,000		
		Juges d'instruction	17	6,250	106,250		
		Juges	55	5,000	175,000		
		Procureurs du Roi	4	7500 à 8500	31,000		
		Substituts	22	5,000	110,000		
		Greffiers	4	7500 à 8500	33,500		
		Greffiers adjoints.	40	3200 à 4000	140,600		
		Secrétaires des parquets.	4	3400 à 4400	16,120		
		Commis.	22	1200 à 2800	33,000		
		Huissiers audienciers	25	400	9,200		
		Indemnités allouées aux greffiers des tribunaux de pre- mière instance de Gand et de Liège (loi du 23 no- vembre 1889)	"	"	4,000		
		2 ^o CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Di- nant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai et Verviers. — Personnel.</i>					
		Présidents	13	7,000	91,000	1,095,700	
		Vice-présidents	13	5,500	71,500		
		Juges d'instruction	24	5,250	126,000		
		Juges	47	4,500	211,500		
		Procureurs du Roi	13	7,000	91,000		
		Substituts	27	4,500	121,500		
		Greffiers	13	6000 à 7000	85,000		
	b.	Greffiers adjoints.	53	3000 à 3800	177,800		
		Secrétaires des parquets.	15	3200 à 4000	46,800		
		Commis.	25	1200 à 2800	46,700		
		Huissiers audienciers	48	300	14,400		
		Indemnités allouées aux greffiers des tribunaux de pre- mière instance de Bruges, Charleroi, Dinant, Namur, Nivelles et Verviers (loi du 25 novembre 1889)	"	"	14,500		
		3 ^o CLASSE. — <i>Audenarde, Furnes, Hasselt, Huy, Malines, Marche, Neufchâteau, Turnhout et Ypres.</i> <i>— Personnel.</i>					
		Présidents.	9	6,000	54,000	566,400	
		Juges d'instruction	9	4,750	42,750		
		Juges	20	4,000	80,000		
		Procureurs du Roi	9	6,000	54,000		
		Substituts	9	4,000	36,000		
		Greffiers	9	4800 à 5500	45,250		
		Greffiers adjoints.	17	2800 à 3600	54,400		
		A REPORTER. . . . fr.				566,400	1,863,370

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1893.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
1,421,760	1,421,760	»	»	1,419,470	1,384,098 90	
1,421,760	1,421,760	»	»	1,419,470	1,384,098 90	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1893.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,421,760	1,421,760	»	»	1,419,470	1,384,098 90	
2,382,290	2,382,290	»	»	2,396,540	2,349,448 52	
198,000	198,000	»	»	198,000	268,713 65	
1,750,600	1,750,600	»	»	1,756,900	1,715,149 95	
418,000	118,000	»	»	118,000	110,222 61	
5,850,650	5,850,650	»	»	5,868,910	5,827,653 61	

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1895	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
19,400	19,400	»	»	19,400	19,135 »	
1,500	1,500	»	»	1,300	1,269 44	
49,450	49,450	»	»	49,450	49,200 »	
4,350	4,350	»	»	4,350	4,130 »	
74,480	74,480	»	»	74,480	73,734 11	
1,500,000	1,500,000	»	»	1,500,000	1,960,051 20	
4,650	4,650	»	»	4,650	4,008 38	
12,500	12,500	»	»	12,500	12,300 »	
1,516,950	1,516,950	»	»	1,516,950	1,976,359 58	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																							
1948	1892																								
		CHAPITRE V.																							
		PALAIS DE JUSTICE.																							
21	22	» Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de Justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de Justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre.																							
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.																							
		CHAPITRE VI.																							
		PUBLICATIONS OFFICIELLES.																							
22	25	» Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i>																							
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">NOMBRE D'AGENTS.</th> <th style="width: 20%;">Appointements par an.</th> <th style="width: 20%;">Montant de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Directeur</td> <td style="text-align: right;">7,000 »</td> <td rowspan="8" style="vertical-align: middle; text-align: center;">} 15,500</td> </tr> <tr> <td>1 Traducteur.</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Commis de 1^{re} classe.</td> <td style="text-align: right;">2,600 »</td> </tr> <tr> <td>1 Vérificateur de la comptabilité</td> <td style="text-align: right;">500 »</td> </tr> <tr> <td>1 Comptable.</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Commis.</td> <td style="text-align: right;">1,900 »</td> </tr> <tr> <td>1 Concierge</td> <td style="text-align: right;">900 »</td> </tr> <tr> <td>1 Encaisseur.</td> <td style="text-align: right;">500 »</td> </tr> <tr> <td>Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.</td> <td style="text-align: right;">100 »</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.	1 Directeur	7,000 »	} 15,500	1 Traducteur.	1,000 »	1 Commis de 1 ^{re} classe.	2,600 »	1 Vérificateur de la comptabilité	500 »	1 Comptable.	1,000 »	1 Commis.	1,900 »	1 Concierge	900 »	1 Encaisseur.	500 »	Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.	100 »	
NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.																							
1 Directeur	7,000 »	} 15,500																							
1 Traducteur.	1,000 »																								
1 Commis de 1 ^{re} classe.	2,600 »																								
1 Vérificateur de la comptabilité	500 »																								
1 Comptable.	1,000 »																								
1 Commis.	1,900 »																								
1 Concierge	900 »																								
1 Encaisseur.	500 »																								
Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.	100 »																								
23	24	» Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> , et travaux accessoires																							
24	25	» Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation .																							
25	26	» Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique																							
26	27	» Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois.																							
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1893.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
107,000	107,000	»	»	107,000	106,980 63	
107,000	107,000	»	»	107,000	106,980 63	
15,500	13,500	»	»	15,500	14,899 96	
325,000	325,000	»	»	325,000	295,519 12	
7,700	7,700	»	»	6,500	25,271 70	
11,000	11,000	»	»	12,000		
8,000	8,000	»	»	7,000	6,999 65	
367,200	367,200	»	»	366,000	340,490 43	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
1894	1892																																													
		CHAPITRE VII.																																												
		PENSIONS ET SECOURS.																																												
27	28	» Pensions civiles. — Payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre																																												
28	29	» Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.																																												
29	30	» Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.																																												
30	31	» Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus																																												
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																																												
		CHAPITRE VIII.																																												
		CULTES.																																												
		<i>Culte catholique.</i>																																												
31	32	» Clergé supérieur du culte catholique																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">CLERGÉ SUPÉRIEUR.</th> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">Appointements par an.</th> <th style="text-align: center;">TOTAL des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Archevêque</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">21,000 »</td> <td style="text-align: right;">21,000 »</td> </tr> <tr> <td>Évêques</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">16,000 »</td> <td style="text-align: right;">80,000 »</td> </tr> <tr> <td>Frais de tournées et du secrétariat</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">21,600 »</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire d'archevêché</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: right;">1,500 »</td> <td style="text-align: right;">5,000 »</td> </tr> <tr> <td>— d'évêché</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>Vicaires généraux</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">5,600 »</td> <td style="text-align: right;">10,800 »</td> </tr> <tr> <td>— —</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: right;">5,200 »</td> <td style="text-align: right;">32,000 »</td> </tr> <tr> <td>Chanoines</td> <td style="text-align: center;">20</td> <td style="text-align: right;">2,400 »</td> <td style="text-align: right;">48,000 »</td> </tr> <tr> <td>— —</td> <td style="text-align: center;">32</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> <td style="text-align: right;">64,000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">74</td> <td></td> <td style="text-align: right;">281,400 »</td> </tr> </tbody> </table>			CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	Archevêque	1	21,000 »	21,000 »	Évêques	5	16,000 »	80,000 »	Frais de tournées et du secrétariat	»	»	21,600 »	Secrétaire d'archevêché	2	1,500 »	5,000 »	— d'évêché	1	1,000 »	1,000 »	Vicaires généraux	5	5,600 »	10,800 »	— —	10	5,200 »	32,000 »	Chanoines	20	2,400 »	48,000 »	— —	32	2,000 »	64,000 »		74		281,400 »
CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.																																											
Archevêque	1	21,000 »	21,000 »																																											
Évêques	5	16,000 »	80,000 »																																											
Frais de tournées et du secrétariat	»	»	21,600 »																																											
Secrétaire d'archevêché	2	1,500 »	5,000 »																																											
— d'évêché	1	1,000 »	1,000 »																																											
Vicaires généraux	5	5,600 »	10,800 »																																											
— —	10	5,200 »	32,000 »																																											
Chanoines	20	2,400 »	48,000 »																																											
— —	32	2,000 »	64,000 »																																											
	74		281,400 »																																											
		À REPORTER. fr.																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1893.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
9,000	9,000	»	»	9,000	8,933	»
2,500	2,500	»	»	2,500	2,066	»
4,000	4,000	»	»	4,000	4,000	»
50,500	50,500	»	»	50,500	50,019	»
281,400	281,400	»	»	281,400	281,233 33	
281,400	281,400	»	»	281,400	281,233 33	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
1894	1892			REPORT. . . fr.	
52	53		CHAPITRE VIII (SUITE).		
			Clergé inférieur du culte catholique		
		CLERGÉ INFÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	
				TOTAL des traitements.	
		Curés de 1 ^{re} classe	88	2,047 50	180,180 »
		Curés de 2 ^e classe	22	1,600 »	35,200 »
		— —	41	1,500 »	61,500 »
		— —	80	1,565 »	109,200 »
		Desservants	205	1,200 »	246,000 »
		— —	554	1,100 »	609,400 »
		— —	2,129	950 »	2,022,580 »
		Chapclains	4	800 »	3,200 »
		— —	15	700 »	10,500 »
		— —	140	600 »	84,000 »
		Vicaires	4	800 »	3,200 »
		— —	3	700 »	2,100 »
		— —	1,591	600 »	954,600 »
		Coadjuteur	1	600 »	600 »
		Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités.	»	»	10,000 »
			4,877		4,552,250 »
33	34		Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo et ameublement d'églises		
			Culte protestant et anglican.		
34	35		Traitements des pasteurs et employés		
		PASTEURS ET EMPLOYÉS	NOMBRE d'agents	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Pasteurs	2	5,292 »	10,584 »
		— —	3	4,000 »	12,000 »
		— —	1	5,951 20	3,951 20
		— —	2	3,528 »	7,056 »
		— —	1	3,000 »	3,000 »
		— —	8	2,400 »	19,200 »
		— —	3	2,280 »	11,400 »
		— —	1	1,900 »	1,900 »
		— —	1	1 500 »	1,500 »
		— —	2	1,200 »	2,400 »
		— —	1	1,000 »	1,000 »
		Lecteur-chantre	1	1,008 »	1,008 »
		— —	1	762 »	762 »
		— —	3	480 »	1,440 »
		Sacristain	1	504 »	504 »
		Marguilliers.	2	258 »	516 »
		— —	7	252 »	1,764 »
		Augmentations de traitement	»	»	1,534 80
			42		81,500 »
					A REPORTER. . . fr.

Le crédit demandé est inférieur à celui des places vacantes.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894	CREDITS proposés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
281,400	281,400	»	»	281,400	281,235 53	
4,522,570	4,522,570	»	»	4,522,570	4,515,569 96	
500,000	500,000	»	»	500,000	500,000 »	
81,500	81,500	»	»	81,500	77,651 20	
5,185,470	5,185,470	»	»	5,185,470	5,174,454 49	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																														
1894	1892	REPORT. . . fr.																																														
CHAPITRE VIII (SUITE).																																																
35	36	» Subsidés pour frais du culte et dépenses diverses.																																														
<i>Culte israélite.</i>																																																
36	37	» Traitements des ministres et employés																																														
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="533 792 799 815" style="text-align: center;">MINISTRES ET EMPLOYÉS.</th> <th data-bbox="979 792 1059 837" style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1075 792 1219 837" style="text-align: center;">Appointements par an.</th> <th data-bbox="1251 792 1394 837" style="text-align: center;">TOTAL des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="373 875 948 898">Grand rabbin</td> <td data-bbox="1011 875 1027 898" style="text-align: center;">1</td> <td data-bbox="1107 875 1187 898" style="text-align: right;">5,292 »</td> <td data-bbox="1283 875 1362 898" style="text-align: right;">5,292 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="373 927 948 949">Ministres officiants</td> <td data-bbox="1011 927 1027 949" style="text-align: center;">1</td> <td data-bbox="1107 927 1187 949" style="text-align: right;">2,250 »</td> <td data-bbox="1283 927 1362 949" style="text-align: right;">2,250 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="421 978 948 1001">— —</td> <td data-bbox="1011 978 1027 1001" style="text-align: center;">1</td> <td data-bbox="1107 978 1187 1001" style="text-align: right;">2,000 »</td> <td data-bbox="1283 978 1362 1001" style="text-align: right;">2,000 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="421 1030 948 1052">— —</td> <td data-bbox="1011 1030 1027 1052" style="text-align: center;">2</td> <td data-bbox="1107 1030 1187 1052" style="text-align: right;">1,500 »</td> <td data-bbox="1283 1030 1362 1052" style="text-align: right;">3,000 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="421 1081 948 1104">— —</td> <td data-bbox="1011 1081 1027 1104" style="text-align: center;">1</td> <td data-bbox="1107 1081 1187 1104" style="text-align: right;">1,500 »</td> <td data-bbox="1283 1081 1362 1104" style="text-align: right;">1,500 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="421 1133 948 1155">— —</td> <td data-bbox="1011 1133 1027 1155" style="text-align: center;">1</td> <td data-bbox="1107 1133 1187 1155" style="text-align: right;">1,200 »</td> <td data-bbox="1283 1133 1362 1155" style="text-align: right;">1,200 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="421 1184 948 1207">— —</td> <td data-bbox="1011 1184 1027 1207" style="text-align: center;">1</td> <td data-bbox="1123 1184 1171 1207" style="text-align: right;">800 »</td> <td data-bbox="1299 1184 1347 1207" style="text-align: right;">800 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="373 1236 948 1258">Secrétaire du consistoire.</td> <td data-bbox="1011 1236 1027 1258" style="text-align: center;">1</td> <td data-bbox="1123 1236 1171 1258" style="text-align: right;">800 »</td> <td data-bbox="1299 1236 1347 1258" style="text-align: right;">800 »</td> </tr> <tr> <td data-bbox="373 1288 948 1310">Augmentations de traitement</td> <td data-bbox="1011 1288 1027 1310" style="text-align: center;">»</td> <td data-bbox="1123 1288 1139 1310" style="text-align: center;">»</td> <td data-bbox="1299 1288 1347 1310" style="text-align: right;">358 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td data-bbox="1011 1375 1027 1397" style="text-align: center;">9</td> <td data-bbox="1267 1375 1362 1397" style="text-align: right;">17,000 »</td> </tr> </tbody> </table>					MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	Grand rabbin	1	5,292 »	5,292 »	Ministres officiants	1	2,250 »	2,250 »	— —	1	2,000 »	2,000 »	— —	2	1,500 »	3,000 »	— —	1	1,500 »	1,500 »	— —	1	1,200 »	1,200 »	— —	1	800 »	800 »	Secrétaire du consistoire.	1	800 »	800 »	Augmentations de traitement	»	»	358 »			9	17,000 »
MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.																																													
Grand rabbin	1	5,292 »	5,292 »																																													
Ministres officiants	1	2,250 »	2,250 »																																													
— —	1	2,000 »	2,000 »																																													
— —	2	1,500 »	3,000 »																																													
— —	1	1,500 »	1,500 »																																													
— —	1	1,200 »	1,200 »																																													
— —	1	800 »	800 »																																													
Secrétaire du consistoire.	1	800 »	800 »																																													
Augmentations de traitement	»	»	358 »																																													
		9	17,000 »																																													
37	38	» Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues																																														
38	39	» Subsidés aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.																																														
<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>																																																
39	40	» Pensions ecclésiastiques. — Paiement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre. . .																																														
40	41	» Secours pour les ministres des cultes.																																														
TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.																																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1804.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1803.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1802.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1801.	<i>Observations.</i>
		AUUMENTATION.	DIMINUTION.			
5,185,470	5,185,470	»	»	5,185,470	5,174,451 40	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 »	
17,000	17,000	»	»	17,000	15,910 »	
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 »	
16,000	16,000	»	»	16,000	6,871 08	
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000 »	
5,269,470	5,269,470	»	»	5,269,470	5,248,215 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																												
1894	1892	CHAPITRE IX.																																																																																																												
		BIENFAISANCE.																																																																																																												
		<i>SECTION PREMIÈRE. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>																																																																																																												
41	42	» Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État.																																																																																																												
43	45	» Subsidés : a. 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hos- pices d'aliénés; 2° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 3° pour secours aux victimes de l'ophtalmie dite militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; 4° pour secours à des aliénés indigents; b. pour con- struction et agrandissement d'asiles d'aliénés																																																																																																												
45	44	» Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établis- sements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles																																																																																																												
44	45	» Publication d'un recueil d'actes de fondation de bourses d'études																																																																																																												
		<i>SECTION DEUXIÈME. — Écoles de bienfaisance de l'État.</i>																																																																																																												
45	46	» Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Personnel</i>																																																																																																												
PERSONNEL.																																																																																																														
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>APPOINTEMENTS par an.</th> <th>MONTANT de la dépense</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaires des comités d'inspection et de surveillance</td> <td>2</td> <td>»</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td>4</td> <td>5,000 - 8,000</td> <td>24,500</td> </tr> <tr> <td>Aumôniers catholiques</td> <td>4</td> <td>2,200 - 3,200</td> <td>11,500</td> </tr> <tr> <td>— adjoints</td> <td>1</td> <td>1,400 - 1,800</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Médecins principaux</td> <td>4</td> <td>2,200 - 2,600</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>— adjoints</td> <td>1</td> <td>1,200 - 1,800</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Instituteurs principaux</td> <td>8</td> <td>2,200 - 3,100</td> <td>21,500</td> </tr> <tr> <td>— adjoints</td> <td>12</td> <td>1,600 - 2,100</td> <td>19,550</td> </tr> <tr> <td>Agents comptables</td> <td>4</td> <td>5,100 - 3,700</td> <td>15,100</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe</td> <td>2</td> <td>2,100 - 2,600</td> <td>5,100</td> </tr> <tr> <td>— de 2^e classe</td> <td>5</td> <td>1,600 - 2,100</td> <td>6,100</td> </tr> <tr> <td>— de 3^e classe</td> <td>10</td> <td>1,200 - 1,600</td> <td>15,600</td> </tr> <tr> <td>Magasiniers</td> <td>4</td> <td>1,600 - 2,100</td> <td>6,900</td> </tr> <tr> <td>Surveillantes religieuses</td> <td>24</td> <td>»</td> <td>17,000</td> </tr> <tr> <td>Surveillants en chef</td> <td>12</td> <td>1,800 - 2,600</td> <td>26,200</td> </tr> <tr> <td>Surveillants de 1^{re}, 2^e et 3^e classe</td> <td>115</td> <td>1,100 - 1,750</td> <td>146,066</td> </tr> <tr> <td>Professeur d'agriculture</td> <td>1</td> <td>»</td> <td>600</td> </tr> <tr> <td>Maîtres de musique</td> <td>2</td> <td>»</td> <td>1,850</td> </tr> <tr> <td>Organistes, chantres, acolytes</td> <td>2</td> <td>»</td> <td>575</td> </tr> <tr> <td>Aumôniers protestants et israélites</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Chevrons aux surveillants</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc)</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>950</td> </tr> <tr> <td>Indemnités et tantièmes</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Frais de route et de séjour</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>Gages des portiers, des infirmiers, des autres agents de la ferme, et salaire des boulangers, des chefs d'ateliers et journaliers</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>56,800</td> </tr> <tr> <td></td> <td>215</td> <td></td> <td>400,000</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la dépense	Secrétaires des comités d'inspection et de surveillance	2	»	5,500	Directeurs	4	5,000 - 8,000	24,500	Aumôniers catholiques	4	2,200 - 3,200	11,500	— adjoints	1	1,400 - 1,800	1,600	Médecins principaux	4	2,200 - 2,600	10,000	— adjoints	1	1,200 - 1,800	1,600	Instituteurs principaux	8	2,200 - 3,100	21,500	— adjoints	12	1,600 - 2,100	19,550	Agents comptables	4	5,100 - 3,700	15,100	Commis de 1 ^{re} classe	2	2,100 - 2,600	5,100	— de 2 ^e classe	5	1,600 - 2,100	6,100	— de 3 ^e classe	10	1,200 - 1,600	15,600	Magasiniers	4	1,600 - 2,100	6,900	Surveillantes religieuses	24	»	17,000	Surveillants en chef	12	1,800 - 2,600	26,200	Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	115	1,100 - 1,750	146,066	Professeur d'agriculture	1	»	600	Maîtres de musique	2	»	1,850	Organistes, chantres, acolytes	2	»	575	Aumôniers protestants et israélites	»	»	»	Chevrons aux surveillants	»	»	»	Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc)	»	»	950	Indemnités et tantièmes	»	»	»	Frais de route et de séjour	»	»	10,000	Gages des portiers, des infirmiers, des autres agents de la ferme, et salaire des boulangers, des chefs d'ateliers et journaliers	»	»	56,800		215		400,000
	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la dépense																																																																																																											
Secrétaires des comités d'inspection et de surveillance	2	»	5,500																																																																																																											
Directeurs	4	5,000 - 8,000	24,500																																																																																																											
Aumôniers catholiques	4	2,200 - 3,200	11,500																																																																																																											
— adjoints	1	1,400 - 1,800	1,600																																																																																																											
Médecins principaux	4	2,200 - 2,600	10,000																																																																																																											
— adjoints	1	1,200 - 1,800	1,600																																																																																																											
Instituteurs principaux	8	2,200 - 3,100	21,500																																																																																																											
— adjoints	12	1,600 - 2,100	19,550																																																																																																											
Agents comptables	4	5,100 - 3,700	15,100																																																																																																											
Commis de 1 ^{re} classe	2	2,100 - 2,600	5,100																																																																																																											
— de 2 ^e classe	5	1,600 - 2,100	6,100																																																																																																											
— de 3 ^e classe	10	1,200 - 1,600	15,600																																																																																																											
Magasiniers	4	1,600 - 2,100	6,900																																																																																																											
Surveillantes religieuses	24	»	17,000																																																																																																											
Surveillants en chef	12	1,800 - 2,600	26,200																																																																																																											
Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	115	1,100 - 1,750	146,066																																																																																																											
Professeur d'agriculture	1	»	600																																																																																																											
Maîtres de musique	2	»	1,850																																																																																																											
Organistes, chantres, acolytes	2	»	575																																																																																																											
Aumôniers protestants et israélites	»	»	»																																																																																																											
Chevrons aux surveillants	»	»	»																																																																																																											
Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc)	»	»	950																																																																																																											
Indemnités et tantièmes	»	»	»																																																																																																											
Frais de route et de séjour	»	»	10,000																																																																																																											
Gages des portiers, des infirmiers, des autres agents de la ferme, et salaire des boulangers, des chefs d'ateliers et journaliers	»	»	56,800																																																																																																											
	215		400,000																																																																																																											
46	46	» Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Matériel</i>																																																																																																												
		À REPORTER. fr.																																																																																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSE de L'EXERCICE 1891.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,437,500	1,457,500	»	»	1,410,000	254,843 96	
130,000	130,000	»	»	160,000	177,454 75	
12,000	12,000	»	»	12,000	14,822 40	
2,000	2,000	»	»	2,000	5,251 47	
400,000	400,000	»	»			
				770,275	724,771 53	
640,947	640,947	»	»			
2,622,447	2,622,447	»	»	2,354,275	1,174,145 81	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
47	»	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État			
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.			
CHAPITRE X.					
PRISONS.					
SECTION PREMIÈRE. — <i>Service économique.</i>					
48	»	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance ordinaire et frais de voyage de leurs gardiens — Articles de consommation et de transformation			
49	»	Salaires des détenus			
50	»	Confection et frais d'habillement des surveillants.			
51	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés.			
52	»	Traitements des fonctionnaires et employés			
PERSONNEL.					
DÉSIGNATION DES EMPLOIS.		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.
			Minimum.	Maximum.	
Secrétaires des Commissions administratives		3	2,200	2,800	8,600 »
— de la Commission d'examen		1	1,000	1,000	1,000 »
Directeurs		29	2,200	6,000	122,500 »
— adjoints		5	2,200	2,800	15,800 »
Aumôniers catholiques		29	700	2,600	46,100 »
— adjoints		5	1,400	1,800	8,800 »
Médecins		26	500	2,600	50,000 »
— adjoints		4	1,600	1,900	7,450 »
— aliénistes		3	1,500	2,500	5,000 »
Instituteurs		14	1,400	2,600	28,600 »
— adjoints		4	1,400	1,700	6,800 »
A REPORTER.		123		fr.	280,650 »
A REPORTER. fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1893.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,622,447	2,622,447	»	»	2,334,275,	1,174,143 81	
21,000	21,000	»	»	14,000	14,000 »	
2,645,447	2,643,447	»	»	2,368,275	1,188,143 81	
850,000	850,000	»	»	896,000	999,989 85	
160,000	160,000	»	»	160,000	51,405 51	
20,000	20,000	»	»	20,000	20,406 23	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,749 45	
987,400	987,400	»	»	967,400	937,315 69	
2,027,400	2,027,400	»	»	2,053,400	2,038,866 53	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS. Minimum. Maximum.	TOTAL des traitements.
					REPORT. fr.
		PERSONNEL (suite).			
		REPORT.	125	fr.	280,650 »
		Instituteurs-lecteurs	1	350 550	450 »
		Comptables	5	2,600 5,200	9,000 »
		Commis de 1 ^{re} classe.	12	2,500 2,900	28,600 »
		— de 2 ^e — (comptables).	20	1,900 2,500	45,500 »
		— de 2 ^e —	14	1,600 2,000	26,000 »
		— de 3 ^e — (comptables).	6	1,500 1,800	10,650 »
		— de 3 ^e —	20	1,200 1,500	23,500 »
		Magasiniers	4	1,600 2,000	8,300 »
		Surveillantes religieuses	75	675 800	51,100 »
		— laïques	7	700 700	4,900 »
		Chefs-surveillants	11	1,800 2,200	25,200 »
		Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe.	507	1,100 1,450	390,506 »
		Surveillants spéciaux	10	1,400 1,800	16,800 »
		Commissionnaires	14	250 1,000	8,450 »
		Organistes. — Chantres. — Acolytes	56	40 400	7,780 »
		Aumôniers protestants et israélites	25	240 456	6,208 »
		Contremaitres	3	2,200 2,500	7,800 »
		Chevrons aux surveillants	»	72 144	10,656 »
		Dépenses imprévues (Remplacement provisoire d'agents malades, secours en cas de maladie, indemnités, etc.)	»	» »	7,550 »
		Allocation supplémentaire destinée à créer des places d'aumôniers adjoints, d'instituteurs, de commis et de surveillants dans certaines prisons.	»	» »	20,000 »
		TOTAL.	709	fr.	987,400 »
53	»	Indemnité de logement à certains fonctionnaires et employés.			
54	»	Frais d'impression et de bureau			
					A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1893.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,027,400	2,027,400	»	»	2,055,400	2,058,866 55	
28,100	28,100	»	»	26,750	26,127 08	
10,000	10,000	»	»	10,000	14,022 79	
2,065,500	2,065,500	»	»	2,090,150	2,079,016 40	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
55	»	Patronage des condamnés libérés
56	»	<i>Mobilier.</i> Achat, confection et entretien. <i>Bâtiments.</i> Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immeubles. .
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
57	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.
58	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département
59	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,065,500	2,065,500	»	»	2,090,180	2,079,016 40	
12,500	12,500	»	»	12,500	11,500 »	
110,000	110,000	»	»	107,000	106,791 30	
2,188,000	2,188,000	»	»	2,209,650	2,197,307 70	
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000 »	
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000 »	
22,000	22,000	»	»	20,000	20,416 41	
9,000	9,000	»	»	9,000	8,859 92	
51,000	51,000	»	»	29,000	26,276 33	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

NUMÉROS des Chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale
II.	Ordre judiciaire
III.	Justice militaire
IV.	Frais de justice
V.	Palais de justice
VI.	Publications officielles
VII.	Pensions et secours
VIII.	Cultes
IX.	Établissements de bienfaisance
X.	Prisons
XI.	Frais de police
XII.	Dépenses imprévues
	TOTAL. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1894	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1893.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1892.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1891	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
509,400 »	509,400 »	»	»	512,900 »	522,035 96	
5,850,650 »	5,850,650 »	»	»	5,868,910 »	5,827,653 61	
74,480 »	74,480 »	»	»	74,480 »	73,734 11	
1,516,950 »	1,516,950 »	»	»	1,516,950 »	1,976,359 58	
107,000 »	107,000 »	»	»	107,000 »	106,980 65	
367,200 »	367,200 »	»	»	366,000 »	340,490 43	
50,500 »	30,500 »	»	»	30,500 »	30,019 »	
5,269,470 »	5,269,470 »	»	»	5,269,470 »	5,248,215 57	
2,643,447 »	2,643,447 »	»	»	2,368,275 »	1,188,145 81	
2,188,000 »	2,188,000 »	»	»	2,209,650 »	2,197,307 70	
15,000 »	15,000 »	»	»	15,000 »	15,000 »	
51,000 »	31,000 »	»	»	29,000 »	26,276 55	
18,605,097 »	18,605,097 »	»	»	18,368,135 »	17,552,194 73	

(136)